

II.8.50. Coublénou Dren ini en eus troet ar chart constitutionel e brezonnec.

Ms. VIII, p. 308-312.

Timbre : Var ton : Français, le bal va, etc.

Incipit : Evit ar gultivatourien

Composition : 10 c. de 8 v. de 8 et 7 p. alt.

Sujet.

Couplets par celui qui a traduit la Charte constitutionnelle en breton. C'est un appel à soutenir Louis XVIII, qui est comparé au bon Henri IV (c. 6). Il explique quelques points de la Charte, dont l'égalité devant l'impôt (c. 4) et la liberté de conscience et de religion (c. 5). La paix que le roi apporte va permettre à chacun de mesurer le poids des difficultés passées et de rattraper les pertes matérielles enregistrées (c. 7-8). Soyons patients et participons en nommant des électeurs qui éliront les députés (c. 9-10).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : « *Fs. Guenveur, electeur. En Brest, imp. P. Anner.* » (Fs. Guenveur Electeur. A Brest, imp(rimerie) P. Anner).

Autres sources : c'est donc une copie d'une feuille volante éditée chez P. Anner. Installé à Brest comme imprimeur entre 1807 et 1810, il obtint, ayant contrevenu à la loi du 14 octobre 1814, de faire transférer son brevet d'imprimeur à son fils. Malgré tout, les adresses des imprimés sortis de ses presses indiquèrent jusqu'à sa mort en 1840 « Imprimerie P. Anner et Fils » (1).

La charte octroyée par Louis XVIII, fut approuvée par la chambre des Pairs et par celle des Députés le 4 juin 1814. Bien qu'elle mentionnât que l'autorité résidait dans le roi, certains principes de la Révolution, dont la liberté et l'égalité de tous étaient affirmés. F. Guenveur (1748-1828), après avoir été un fervent admirateur de l'empereur, se rallia à Louis XVIII. Il traduisit la Charte, comme l'indique le titre du présent texte d'ailleurs, qui fut imprimée chez P. Anner (2).

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en Novembre 1851, au plus tôt (Voir II.8.44).

Impression(s) : aucune.

Mise en valeur : Chansons bretonnes (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.

Sources bibliographiques.

(1) **J. Ollivier**, p. 369-371.

(2) *Ibidem*, p. 372.